



Assemblée générale

Distr. générale
8 avril 2014
Français
Original : anglais

Soixante-huitième session

Point 175 de l'ordre du jour

Enquête sur les conditions et les circonstances de la mort tragique de Dag Hammarskjöld et des personnes qui l'accompagnaient

Enquête sur les conditions et les circonstances de la mort tragique de Dag Hammarskjöld et des personnes qui l'accompagnaient

Note du Secrétaire général

En référence aux paragraphes 3 et 4 de ma note datée du 21 mars 2014 (A/68/800), j'ai également le devoir de vous informer que, le 28 mars 2014, j'ai reçu un autre rapport de la Commission de juristes chargée d'enquêter sur la mort de Dag Hammarskjöld.

Dans ce rapport, les commissaires indiquent que « la Commission Hammarskjöld est désormais *functus officio*. Toute nouvelle action sera du ressort de l'Organisation des Nations Unies, mais les anciens commissaires estiment qu'ils ont pour obligation de transmettre à l'ONU tout élément d'information nouveau et pouvant être pertinent qui pourrait être porté à leur connaissance ». Ils ont de même communiqué au Secrétariat des documents récemment déclassifiés qui leur avaient été remis en février 2014 par un État Membre.

Le Secrétariat regroupera ces nouveaux éléments ainsi que tout autre que les commissaires pourraient lui remettre avec les informations communiquées par la Commission Hammarskjöld dans ses précédents rapports visés au paragraphe 3 de ma note susmentionnée.

